



Conseil général de Brot-Plamboz

PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 10 juin 2024 à 20 h 15 à la Maison communale à Brot-Dessus

Président : M. Christian Jeanneret, doyen.

Ordre du jour :

1. Appel.
 2. Procès-verbal de la séance du 27 mai 2024.
 3. Nomination du bureau du Conseil général.
 - a) Nomination du/de la président(e) ;
 - b) Nomination du/de la vice-président(e) ;
 - c) Nomination du/de la secrétaire ;
 - d) Nomination du/de la secrétaire-adjoint(e) ;
 - e) Nomination de deux questeurs.
 4. Nomination du Conseil communal.
 5. Nomination de la Commission financière et de gestion.
 6. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations.
 7. Nomination de la Commission du feu et de salubrité publique.
 8. Désignation d'un(e) porte-drapeau et de son(sa) remplaçant(e)
 9. Divers.
-

C'est M. Christian Jeanneret, doyen des membres du Conseil général, qui ouvre la séance. Il remercie MM. Thierry Huguenin, Michaël Vögtlin et Guillaume Zwahlen, qui sont les trois nouveaux conseillers généraux.

1. Appel

M^{me} Noémie Grezet, la plus jeune des membres du Conseil général, procède à l'appel.

Douze membres du Conseil général issus de l'élection tacite du 21 avril 2024 sont présents.

Sont absents : MM. Hervé Maire, Pierre-Yves Nicolet et Julien Walliser, tous excusés.

2. Procès-verbal de la séance du 27 mai 2024

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2024 est accepté à l'unanimité, sans aucune modification.

3. Nomination du bureau du Conseil général

a) Nomination du/de la président(e)

M. Romain Currit est élu président à l'unanimité.

Il demande à M. Christian Jeanneret de continuer de présider cette séance.

b) Nomination du/de la vice-présidence

M. Julien Walliser est élu vice-président à l'unanimité.

c) Nomination du/de la secrétaire

M^{me} Noémie Grezet est élue secrétaire à l'unanimité.

d) Nomination du/de la secrétaire-adjoint(e)

M. Fabien Haldimann est élu secrétaire-adjoint à l'unanimité.

e) Nomination de deux questeurs

MM. Thierry Huguenin et Jean-Bernard Maire sont élus questeurs à l'unanimité.

4. Nomination du Conseil communal

Les cinq membres actuels du Conseil communal se représentent. Il s'agit de MM. Nicolas Ducommun, Philipp Gehri, Ralph Grobe, Nicolas Jeanneret et Didier Sonderegger.

Ces cinq candidats sont élus à l'unanimité avec félicitations.

5. Nomination de la Commission financière et de gestion

M^{me} Joëlle Maurer et MM. Pierre-Eric Jacot, Pierre-Yves Nicolet, Christophe Perret et Michaël Vögtlin sont élus à l'unanimité.

6. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations

MM. Célien Currit, Fabien Haldimann, Thierry Huguenin, Pierre-Yves Nicolet et Christophe Perret sont élus à l'unanimité.

7. Nomination de la Commission du feu et de salubrité publique

MM. Célien Currit, Romain Currit, Jean-François Kneuss et Julien Walliser sont élus à l'unanimité. Le cinquième membre et président sera le conseiller communal en charge de la sécurité publique.

8. Désignation d'un(e) porte-drapeau et de son(sa) remplaçant(e)

M. Julien Walliser reste le porte-drapeau et M. Hervé Maire son remplaçant.

9. Divers

- M. Nicolas Jeanneret, relève qu'a priori pas grand-chose ne devrait changer dans l'organisation du Conseil communal par rapport au bureau et à la répartition des dicastères.
- M. Christophe Perret se demande si, en même temps que les travaux de la réfection de la route cantonale du Haut-de-la-Côte jusqu'aux Petits-Ponts, d'éventuels travaux seraient réalisés pour la réduction de la vitesse à Brot-Dessus. M. Nicolas Ducommun répond que de toute façon dans le cadre du Plan d'aménagement local, nous avons un agenda obligatoire pour l'aménagement des entrées de Brot-Dessus pour ralentir la vitesse des véhicules. Le Service des ponts et chaussées (SPCH) a abordé la commune pour voir si l'on prévoyait de tels travaux en même temps que le SPCH qui a débuté la réfection de la route cantonale depuis Le Haut-de-la-Côte jusqu'aux Petits-Ponts. Une étude va être menée par le SPCH en collaboration avec le Conseil communal. Il y aura une séance avec la population. Plusieurs choses sont à étudier. Il y a déjà eu des demandes de la population de Brot-Dessus pour faire ralentir la circulation dans le village. Le SPCH préconise de limiter la vitesse à 30 km/h mais le Conseil communal aimerait le 40 km/h. Il faut éviter de faire les erreurs qui ont été faites ailleurs. M. Nicolas Jeanneret dit que le Conseil communal veut tâcher d'aller voir ce qui a été réalisé ailleurs. Il faudra acheter un peu de terrain aux entrées du village. M. Nicolas Ducommun explique qu'il y aura les passages pour piétons avec éclairage adapté la nuit. Si on limite la vitesse à 30 km/h, il n'y a pas besoin de l'éclairage la nuit aux passages pour piétons. A suivre donc.

- M. Pierre-Eric Jacot revient sur le prix de l'eau de secours trop bon marché. M. Ralph Grobe répond qu'il y aura de toute façon une hausse du prix du mètre cube de l'eau propre pour tous pour 2025. Il ne reste presque plus rien dans la réserve en approvisionnement de l'eau au bilan et le chapitre de l'eau doit s'autofinancer. Nous avons, lors du dernier relevé des compteurs d'eau, une perte de 14% à Brot-Joratel et une perte de 9% aux Petits-Ponts. M. Ralph Grobe énumère le prix de l'eau qui est pratiqué dans notre Vallée et dans la Vallée de La Brévine. Les Ponts-de-Martel : Fr. 4.60 pour les abonnés et Fr. 4.60 pour l'eau de secours ; La Sagne : Fr. 2.60 pour les abonnés et Fr. 2.60 pour l'eau de secours ; La Vallée de La Brévine : Fr. 3.80 pour les abonnés et Fr. 4.60 pour l'eau de secours. Chez nous, l'eau est au prix de Fr. 2.37 le mètre cube. Viteos va certainement également un moment donné augmenter leur prix de l'eau. Les recherches de fuites et les réparations qui en résultent coûtent. C'est un sujet délicat mais il faudra augmenter l'eau pour tous. M. Nicolas Jeanneret dit qu'il faudra voir cette année si beaucoup d'eau sera tirée à la prise d'eau par des gens d'ailleurs. M. Christian Jeanneret aurait voulu qu'on augmente avant l'eau de secours.
- M. Nicolas Jeanneret espère que les nouveaux membres du Conseil général auront du plaisir.

Comme la parole n'est plus demandée, la séance est levée à 20 h 55.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le secrétaire-adjoint :
Fabien Haldimann

Le président :
Romain Currit